

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Yves Roy

<https://www.cadre21.org/membres/5025ebc4af76931dc2f5e210>

Date d'obtention : 2022-03-29 18:56:01

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Rapidité d'intervention

Rencontrer la victime ou témoin , dépend de la situation.

Important d'utiliser la trousse SEXTO afin de connaître 1) nature du dossier, 2)Intention de la personne
3) l'étendue de la situation.

Important de bien recueillir les informations, vérifier ses informations (consigner les détails)

Faire appel aux policiers si on reconnaît un ou des éléments malveillants.

Bien informer de la raison de notre intervention.

Confisquer les appareils et remettre le tout aux policiers (ne jamais consulter les images)

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Rapidité d'intervention

Bien analyser la situation, prendre le temps de valider la nature, l'intention et l'étendue de la situation.

Recueillir les informations (témoin en 1er si tel est le cas)

Faire appel aux policiers

Confisquer les appareils

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Recueillir les informations.

Important que l'élève comprenne bien l'intervention, il faut rassurer la victime.

Pour l'agresseur, confisquer l'appareil (si on voit une situation malveillante et rapidité de transfert du dossier aux policiers).